



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE  
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU MARDI 27 OCTOBRE 2020

**Nombre de Membres**

- Afférents : 19  
- En Exercice : 19  
- Présents : 17  
- Ayant pris part : 14

L'an deux mille vingt et le mardi vingt-sept octobre à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session à huis clos, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

**Date de convocation**  
20/10/2020

**Présents :** M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ, Mme Mélanie BOCCALON ; M. Christian BAÏSSE ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Héléna POLDERVAART ; M. David FRANCO ; Mme Aline COUTAREL ; M. Alain JAME ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

**Date d'affichage**  
20/10/2020

**Excusée représentée :** ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND (représentée par ; M. Christian BAÏSSE) ; Mme Pauline MARCOU MADER (représentée par Mme Mélanie BOCCALON).

Madame Mélanie BOCCALON a été nommée Secrétaire de Séance.

**Délibération N°2020-96 : Subventions de fonctionnement aux associations -2° Tranche 2020-**

Madame Mélanie BOCCALON, Adjointe en charge des associations culturelles et sportives rappelle à l'Assemblée la délibération n°2020-63 du 29 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal avait adopté le versement de la première tranche des subventions de fonctionnement 2020 aux associations de la Commune.

Il convient aujourd'hui d'adopter les montants de la 2ème tranche pour les associations ayant rempli les conditions et notamment la présentation des rapports financier et moral de 2019 et du budget prévisionnel pour 2020. Ils sont ainsi proposés pour les associations culturelles :

Associations Culturelles : 2 <sup>ème</sup> tranche	
A.M.A.C.C. (cinéma)	950,00 €
ASPER	150,00 €
Au Bonheur des Cloches dal Salclaset	150,00 €
Génération Mouvement	350,00 €
A.D.M.R.	350,00 €
Comité des Fêtes Montredon	750,00 €
Comité des Fêtes Les Fournials	100,00 €
P.E.G.A.A.S.E.	600,00 €
Association Eclaireurs et Eclaireuses	400,00 €
<b>Total 1 Associations Culturelles</b>	<b>3 800,00 €</b>

**Associations Sportives : 2<sup>ème</sup> tranche**

A.S.M. Football	400,00 €
Association Multi Sports Montredonnaise	600,00 €
Etrier Montredonnais	250,00 €
Judo Club Montredonnais	600,00 €
Les Archers de Montredon	300,00 €
Olympique Montredonnais XV	1 400,00 €
Planète Danse	250,00 €
Club Volley Montredonnais	200,00 €
Majorettes de Montredon-Labessonnié	300,00 €
<b>Total 2 Associations Sportives</b>	<b>4 300,00 €</b>

**Totaux 1 + 2                      8.100,00 €**

Madame Mélanie BOCCALON, Adjointe au Maire, Monsieur Jean MARTINEZ, Adjoint au Maire, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Conseiller municipal et Monsieur Jean-Marie BRU, Conseiller Municipal, personnellement concernés dans cette affaire, ne prennent pas part au vote.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, unanime :

- ADOPTE les montants de la 2<sup>ème</sup> tranche des subventions de fonctionnement 2020 aux associations sportives et culturelles tels que définis ci-dessus.

- CHARGE Monsieur le Maire d'en effectuer les mandatements sur l'article 0116574 - *Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé* du budget général.

*Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.*

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Jean-Paul CHAMAYOU.

